

## APPEL A CANDIDATURE - THESE EN AMENAGEMENT DE L'ESPACE-URBANISME

### *Descriptif de la proposition de thèse et modalités de candidature*

---

## PLANIFICATION CLIMATIQUE A L'ECHELLE TERRITORIALE : LES CONDITIONS D'UN DEVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL SOUTENABLE

---

**Sujet :** Le changement climatique lance un défi aux collectivités territoriales et la question de l'adaptation aux enjeux climatiques se déploie dans les actions de politiques locales. Depuis l'adoption en 2004 d'un Plan Climat national, les collectivités territoriales doivent définir des plans d'action de politiques locales dédiées au changement climatique. A travers le Plan Climat Energie Territorial (PCET) mais également à travers le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) ou encore conformément à l'article L110 du Code de l'Urbanisme, l'action des collectivités publiques « *en matière d'urbanisme contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement* ». Un cap est franchi avec la loi Grenelle 2 (juillet 2010) qui définit un cadre légal et formel à l'adaptation au changement climatique et prévoit l'insertion de ces politiques dans le paysage de la planification territoriale et des politiques sectorielles. La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) confie aux régions la responsabilité d'élaborer, d'ici l'été 2019, un Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Srdadet). Le sujet de thèse propose d'étudier comment la planification territoriale appréhende les enjeux climatiques et en retour d'analyser comment ses enjeux sont traduits en termes d'actions territoriales, notamment sous la forme de mesures d'adaptation ou d'atténuation du changement climatique. Cette approche soulève inévitablement la question de l'inscription de la planification dans le temps et dans la durée, de ses dimensions spatiales, de la dimension locale. A cette fin, il s'agit tout d'abord d'examiner les rapports des collectivités territoriales au changement climatique afin de révéler la diversité des actions menées et les freins rencontrés, puis d'analyser les outils de lutte contre le changement climatique. Il ne s'agit pas de présenter un catalogue des solutions, mais d'analyser la capacité des outils à répondre à un phénomène inédit tant par ses dimensions temporelles que spatiales. Ces résultats posent la question des nouvelles formes de gouvernance issues de la planification climatique. Il est nécessaire d'étudier l'ampleur des incidences sur l'action publique locale ou de l'existence nouvelles formes de solidarité. Enfin, le projet s'intéresse à la réception des enjeux climatiques et des mesures de réponses envisagées par les populations concernées.

La région Hauts-de-France constitue un laboratoire d'observation particulièrement intéressant pour étudier la planification territoriale du changement climatique : l'adaptation au changement climatique se déploie depuis quelques années dans les discours officiels, les agendas politiques et les politiques locales à différents niveaux.

L'étude, à la fois critique et prospective, s'opèrerait à partir d'une double démarche : en examinant ce que la géographie d'une part et l'aménagement et l'urbanisme d'autre part peuvent apporter pour améliorer la lutte contre le changement climatique tout en observant, en retour, les évolutions ou les

mutations que la problématique climatique induit dans ces disciplines (Quels nouveaux paradigmes juridiques posent le changement climatique ?).

**Structure d'accueil :**

Le/la doctorant.e sera accueilli.e au laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (UR4477) (<http://tves.univ-lille.fr/>) et localisé-e à l'Université de Lille - campus scientifique.

**Direction de thèse :**

Helga Scarwell, Professeur des Universités, directrice de thèse

Magalie Franchomme, Maître de Conférences, co-encadrant de thèse

**Profil de candidature :**

Être titulaire d'un Master ou d'un diplôme équivalent : Urbanisme, Aménagement et Géographie, mais aussi dans les disciplines connexes : Science politique, Sociologie, Architecture, Ingénierie...

La thèse sera inscrite dans la section 24 du Conseil National des Universités.

**Comment candidater ?**

Première étape : Pour candidater, merci d'envoyer une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé et le relevé de notes du M1 et du M2 (dès que disponible) par email au format pdf au contact suivant avant le 31 mai 2020 :

[Hscarwell@gmail.com](mailto:Hscarwell@gmail.com) et [magalie.franchomme@univ-lille.fr](mailto:magalie.franchomme@univ-lille.fr)

À l'issue d'une première sélection sur dossier, un entretien par visio sera prévu avant le 5 juin 2020.

Seconde étape : audition devant jury de l'École Doctorale SESAM. La candidature retenue présentera à la mi- juin 2020 (date à confirmer) son dossier et le sujet de thèse. Le projet a été déjà classé en liste principale par la Région Hauts-de-France.